



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Mme Ndioro Ndiaye

A la quatre-vingt-dix-septième session (extraordinaire) du Conseil

29-30 juin 2009

Genève

DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les délégués,

1. C'est un honneur et un plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui à l'occasion de cette quatre-vingt-dix-septième session (extraordinaire) du Conseil de l'OIM qui, comme vous le savez tous, sera ma dernière session. Vous ayant déjà exposé plus longuement mon point de vue sur l'Organisation à la quatre-vingt-seizième session du Conseil, en décembre 2008, je serai brève aujourd'hui.

2. Tout d'abord, je me réjouis à la perspective de féliciter mon/ma successeur pour son élection et de collaborer avec lui/elle pendant les mois qui viennent pour lui passer le flambeau et assurer une transition en douceur. Le poste de Directeur général adjoint est d'une importance stratégique pour le bon fonctionnement de l'Organisation. Je suis absolument certaine que l'éminent candidat que vous allez élire dans peu de temps sera un excellent Directeur général adjoint pour l'Organisation.

3. Permettez-moi d'ajouter qu'avec l'Ambassadeur Swing à la tête de l'Organisation en cette époque d'incertitudes économiques croissantes, je quitte l'OIM avec la certitude que l'Organisation non seulement continuera de répondre aux besoins de ses Etats Membres, mais qu'elle gagnera encore en efficacité en tant qu'organisation internationale à la pointe des questions migratoires. Je tire cette certitude de mon expérience, certes brève, de collaboration avec l'Ambassadeur Swing au cours des quelques mois passés. La vision que défend le Directeur général d'une organisation à l'écoute de ses Etats Membres et soucieuse de nouer des partenariats pour améliorer l'efficacité de ses services, ainsi que son attachement inébranlable au professionnalisme du personnel grâce à une approche avisée de la gestion des ressources humaines sont extrêmement encourageants.

4. Je tiens également à exprimer ici mon admiration pour le personnel de l'OIM qui, depuis si longtemps, et alors même que les ressources de l'Organisation ne cessent de diminuer, permet à l'OIM de continuer à fournir ses services aux Etats Membres et aux migrants. Tout en reconnaissant la qualité exemplaire de son travail, qui témoigne d'un attachement remarquable au mandat de l'Organisation et à la cause de ses bénéficiaires, j'espère que son fardeau pourra être allégé dans un proche avenir, à la faveur d'une situation budgétaire qui tienne davantage compte de la croissance et des circonstances changeantes dans lesquelles nous sommes contraints d'agir. Je dois dire que le dévouement du personnel, sa motivation et son attachement infaillible au mandat de l'Organisation comptent pour beaucoup dans la réputation que continue de jouir l'OIM. Vous conviendrez avec moi, je n'en doute pas, que le personnel de l'OIM est l'atout le plus précieux de l'Organisation. C'est pourquoi, je lance un appel pour que son bien-être soit préservé à tout prix.

5. Enfin, je tiens à remercier toutes les délégations ici présentes. J'ai eu le plaisir de collaborer avec un grand nombre d'elles au fil des ans. Votre soutien aux travaux de l'Organisation, et celui que vous m'avez apporté dans l'exécution de mes fonctions ont contribué à rendre ma charge plus légère et à faire de mon mandat une aventure remarquable.

Je vous remercie tous très sincèrement.